

bis



PRIMAIRE BILINGUE

2011 / 2012

Bordeaux International School – 252 Rue Judaique, 33000 Bordeaux
Tél : 05 57 87 02 11 Email : bis@bordeaux-school.com
Site web : www.bordeaux-school.com



La philosophie de Bordeaux International School est de permettre à chaque élève d'accéder à la liberté, la responsabilité et l'autonomie, quels que soient sa personnalité et son environnement social et culturel.

Les objectifs de l'école

- A) Contribuer au développement de la **personnalité et du potentiel** de chaque élève en l'encourageant à penser de manière autonome et créative, à raisonner de façon critique, à s'exprimer avec confiance, et à être ouvert aux apprentissages tout au long de sa vie.
- B) Munir tous les élèves d'une excellente compétence en **au moins 2 langues**, favorisant ainsi les relations avec autrui quelle que soit sa nationalité, et développant la compréhension et l'appréciation des autres cultures.
- C) Leur fournir un niveau de **connaissances, compréhension et les compétences fondamentales**, les préparant à étudier et à travailler dans le monde entier.
- D) Développer chez les élèves le sens du respect de soi et des autres et encourager leur épanouissement comme **citoyens de ce monde**, sains et responsables.

The overall philosophy of Bordeaux International school is to provide access to freedom, responsibility and autonomy for each student whatever his or her personality, social and cultural background.

The aims of the School

- A) To help students reach **their full potential** by encouraging them to think creatively, reason critically, express themselves confidently and become independent learners.
- B) To equip students with a level of fluency in **at least two languages**, to encourage interaction with pupils of different nationalities and thus promote an appreciation of diverse cultures.
- C) To enable pupils to reach a level of **academic achievement, knowledge and understanding** which prepares them for international further education and ultimately a global career.
- D) To develop pupils' self respect and encourage them to become inspired, balanced and responsible **global citizens**.

BORDEAUX INTERNATIONAL SCHOOL

Equivalence of different Educational Systems

AGE (at 1 st Sept)	B.I.S.	FRENCH	ENGLISH	AMERICAN
3	Blue Group	Maternelle PS	Foundation	Preschool
4	Purple Group	Maternelle MS	Reception	Preschool
5	Red Group	Maternelle GS	Year 1	Kindergarten
6	Rainbow Group	CP Cours Préparatoire	Year 2	1st Grade
7	Yellow Group	C.E.1 Cours Elémentaire	Year 3	2nd Grade
8	Orange Group	C.E.2	Year 4	3rd Grade
9	Green Group	C.M.1 Cours Moyen 1	Year 5	4th Grade
10	Lower Middle School 1	C.M.2	Year 6	5th Grade
11	Lower Middle School 2	6 ^e	Year 7	6th Grade
12	Upper Middle School 1	5 ^e	Year 8	7th Grade "Junior high"
13	Upper Middle School 2	4 ^e	Year 9	8th Grade "Junior high"
14	IGCSE 1	3 ^e	Year 10	9th Grade "Freshmen"
15	IGCSE 2	2 nd	Year 11	10th Grade "Sophomor"
16	A level 1	1 ^{ère}	Year 12	11th Grade "Junior"
17	A level 2	Terminale	Year 13	12th Grade "Senior"

PRIMAIRE BILINGUE

Bordeaux International School est un établissement privé, laïque et indépendant, unique en Aquitaine, qui scolarise depuis 1987 des enfants français et étrangers, de 3 à 19 ans. **Le Primaire bilingue** est sous contrat d'association avec l'Education Nationale. B.I.S. est accréditée par le Conseil des Ecoles Internationales (www.cois.org) comme école d'excellence depuis 2002 (certificat renouvelé en juin 2010). B.I.S. est gérée par une SARL coopérative (SCOP) depuis 1999.

B.I.S. est la seule école VERITABLEMENT BILINGUE en Aquitaine, offrant une pédagogie active et d'immersion linguistique :

- les cours sont dispensés en Français (pour environ 50% du temps de classe) aussi bien qu'en Anglais (50 % du temps) pour chaque élève ;
- les enseignants français et étrangers donnent leurs cours dans leur langue maternelle (le Français, l'Anglais ou l'Espagnol).
- Les élèves francophones suivent le programme de l'Education Nationale pour les fondamentaux (Français et Mathématiques), les anglophones, le 'English National Curriculum' ; les deux programmes sont enrichis de façon à développer la dimension internationale de B.I.S.

ETABLISSEMENT A VOCATION INTERNATIONALE, BORDEAUX INTERNATIONAL SCHOOL REUNIT :

- ◆ Une **MATERNELLE BILINGUE** français – anglais, regroupant pour des activités dans les deux langues des enfants de toute nationalité, à partir de 2 ans et demi.
- ◆ Un **PRIMAIRE BILINGUE** français - anglais, réunissant des élèves de toute nationalité à partir de 6 ans. Les élèves français suivent le programme officiel de l'Education Nationale (en Français et Mathématiques) et le Socle Commun de Connaissances et de Compétences mis en place par le Ministère de l'Education.
- ◆ Une **MIDDLE SCHOOL BILINGUE**, en continuité avec le Primaire, où sont accueillis des élèves de toute nationalité, à partir du CM2 et jusqu'à la 4^{ème}.
- ◆ Un **SECONDAIRE ANGLOPHONE** préparant les élèves de 14 ans à 18 ans aux examens nationaux britanniques ou aux tests américains. Un hébergement en famille-hôtesse française peut être organisé. Certains élèves français des collèges peuvent également suivre avec profit une ou deux années à BIS, comme "bain linguistique".
- ◆ Un **DEPARTEMENT DE LANGUES** pour enfants et adolescents, essentiellement en Français Langue Etrangère et en Anglais.

UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE INTERNATIONALE

Les enseignants sont qualifiés et expérimentés dans leur pays d'origine. Ils travaillent dans un esprit de coopération, de flexibilité et de rigueur favorisant la mise en œuvre d'activités pédagogiques cohérentes et adaptées au développement global de chaque enfant, dans le respect des programmes officiels. Ils sont animés par la passion de l'enseignement et par le souci de réussite de leurs élèves. Ils sont partie prenante du projet pédagogique qu'ils contribuent à améliorer constamment, et bénéficient régulièrement de formations pédagogiques en France et à l'étranger.

UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Dans les sections Maternelle et Primaire, 50% environ des élèves sont français. Dans le Secondaire, anglophone, on compte une forte majorité de britanniques, américains ou canadiens, et aussi des jeunes d'autres nationalités. Ils y préparent leur diplôme d'entrée à l'université ou leur passage dans une école à l'étranger.

UN PROJET MULTICULTUREL FORT

- Une communauté rassemblant en moyenne 15 nationalités chaque année, dont environ 1/3 de francophones et 1/3 d'anglophones
- Un programme bilingue et une initiation à une 3^{ème} langue, l'Espagnol (un cours de Musique hebdomadaire est dispensé en Espagnol pour les avancés)
- Deux spectacles trilingues par an
- Une fête du livre annuelle (Français/Anglais/Espagnol)
- Des repas internationaux (participation des parents et des élèves)
- Un programme d'Education Civique basé sur le respect de l'autre, l'acceptation des différences et la curiosité
- Des présentations/mini-conférences, données par les parents sur des pays étrangers où ils ont vécu (cultures, traditions, histoire, géographie, nourriture...)
- Des enseignants provenant de pays très divers
- Des intervenants culturels leur font partager leur passion (dessinateurs, écrivains, cinéastes...)

ACCREDITATION

Bordeaux International School est **accréditée** depuis février 2002 auprès du Conseil des Ecoles Internationales - Council of International Schools (www.cois.org) - organisme de contrôle des 500 écoles internationales du monde entier. L'Accréditation est décernée aux écoles qui ont satisfait à un nombre important de critères de qualité concernant tous les aspects des établissements (tant pédagogiques, qu'administratifs et structurels) spécifiquement mis au point pour les écoles internationales. Les écoles accréditées doivent être engagées dans un processus constant d'auto-évaluation et d'amélioration, et sont inspectées tous les 5 ans. B.I.S. a obtenu le renouvellement de son certificat en juin 2010.

SECTION PRIMAIRE

(sous contrat d'association avec l'Education Nationale)

- Enseignement bilingue Français / Anglais : des cours sont dispensés en Anglais, d'autres en Français, à parité.
- Pour des enfants de 6 à 9 ans, de toute nationalité.
- Programmes officiels adaptés aux besoins des enfants dans un cadre bilingue et international.
- Approche pédagogique prenant en compte les spécificités de chaque enfant et s'employant à la création de conditions permettant à l'enfant d'être partie prenante dans son apprentissage.
- L'Espagnol est introduit dès l'âge de 4 ans de manière ludique (comptines, jeux, chansons).

OBJECTIFS

- Développer le bilinguisme Français / Anglais chez tous les élèves.
- Atteindre la maîtrise des apprentissages fondamentaux tels que la lecture, l'écriture et le calcul, dans les deux langues.
- Amener les élèves à considérer l'apprentissage de façon positive et à y prendre plaisir.
- Atteindre une progression équilibrée dans tous les domaines d'apprentissage.
- Encourager les élèves à prendre la responsabilité de leur apprentissage et acquérir de bonnes méthodes de travail.
- Préparer l'intégration réussie dans le Secondaire.
- Faire acquérir l'autonomie de travail, l'autodiscipline, et le respect des autres.

PROGRAMMES

A l'inscription, les parents doivent décider de la première langue de travail (l'Anglais ou le Français) de leur enfant. Tous les enfants bénéficient d'un apprentissage des matières fondamentales dans cette première langue jusqu'à l'âge de 8 ans. Pendant cette période, la seconde langue est enseignée comme langue de communication, par des méthodes visuelles, audio-visuelles et orales. Tous les élèves suivent des cours dispensés dans les deux langues, selon le principe de l'immersion linguistique.

La section Primaire bénéficie **d'un contrat d'association** avec le Ministère de l'Education Nationale. Les matières étudiées sont intégrées dans une approche interdisciplinaire. Le programme inclut les requis fondamentaux en Français et en Mathématiques et assure une bonne intégration dans un collège français par la suite. Les autres matières - Sciences, Informatique, Sciences Sociales (Histoire, Géographie, Education Civique), Anglais - sont adaptées de façon à servir un programme bilingue et international.

Une initiation à l'Espagnol est dispensée sous forme de jeux et de chansons, deux fois par semaine.

Un programme équilibré d'Art, Musique, Théâtre, et Sport contribue au développement de la créativité et de l'expression. Il est enseigné de manière bihebdomadaire et dispensé par des enseignants spécialistes et qualifiés.

Des discussions sur des thèmes variés améliorent les qualités d'écoute, de concentration, de communication et de coordination.

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Fournir aux élèves un environnement stimulant, favorisant les apprentissages précoces, la motivation, la réflexion - l'accent étant mis sur la communication, l'expression et l'utilisation de matériel approprié.
- Promouvoir la participation active, une attitude positive et le plaisir d'apprendre.
- Fonder notre programme interdisciplinaire sur la discussion de groupe et sur l'exploration des idées et des valeurs.
- Encourager la cohérence entre les différentes disciplines, la collaboration entre les élèves et les groupes, et l'apprentissage actif par la réalisation de projets globaux sur des thèmes variés.
- Assurer l'acquisition de concepts fondamentaux, puis leur consolidation, base d'une formation rigoureuse.
- Proposer des activités différenciées permettant aux enfants d'évoluer à leur rythme.

ADMISSION

Les enfants sont acceptés en fonction de leurs bulletins scolaires. Nous recommandons, quand cela est possible, que les élèves passent une ou deux journées à l'école avant de s'inscrire, de manière à ce qu'ils en appréhendent le fonctionnement.

CLASSES et HORAIRES

Nous dispensons un enseignement personnalisé dans des groupes maximum de 12 élèves. L'emploi du temps est organisé de telle sorte que les élèves effectuent des activités dans des groupes d'âge appropriés et aussi dans des groupes de langue adéquats.

Un choix de visites est intégré au programme d'études : sorties au théâtre, musées, expositions et tout site d'intérêt dans le cadre d'un projet.

L'accueil des enfants débute à 8h45. Les classes ont lieu de 9h à 16h les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 9h à 12h le mercredi.

Les déjeuners sont pris sur place à la cantine, de façon à ce que les enfants apprennent à partager un repas avec des amis de tous âges, acte éducatif indispensable et linguistique enrichissant (les repas sont "bilingues" : un jour sur deux en Anglais).

Une garderie (payante) est mise en place jusqu'à 17h15.

SPORT

L'école ne bénéficie pas d'une structure interne adaptée pour les cours de Sport. L'accent est donc mis sur les exercices de coordination et les jeux d'équipe. Les élèves de BIS ont cependant accès hebdomadaire aux installations municipales « multisports » proches de l'école. Bordeaux offre aussi de très nombreuses activités sportives que les élèves ont le loisir de pratiquer en dehors du temps scolaire.

Une tenue adaptée est demandée aux élèves les jours de sport (une fois par semaine).

DISCIPLINE ET SECURITE

- Les enfants ne sont pas autorisés à ouvrir la porte d'entrée de l'école, pour des raisons évidentes de sécurité.
- Un enseignant ouvre la porte chaque matin à 8h45 et les enfants doivent y être déposés avant 9h.
- A la fin de la journée les enfants attendent leurs parents dans la cour de l'école (la fermeture des portes de l'école est effectuée à 16h15 par un enseignant).
- Si un enfant doit être pris par quelqu'un d'autre que ses parents, l'équipe doit en être informée par écrit (cahier de communication, emails, courrier).
- Bonbons et chewing-gums ne sont pas autorisés dans l'école
- Il est interdit de manger dans la cour de récréation. Le goûter de 16h est donc pris en dehors de l'école.
- Les objets personnels (bijoux, argent,...) doivent rester à la maison.

COMMUNICATION - EVALUATIONS

Des réunions ont lieu à chaque fin de trimestre pour discuter de tous les aspects de l'éducation des élèves et du programme suivi. Chaque élève possède son propre "cahier de communication" qui sert de lien quotidien entre l'école et ses parents.

En outre, les parents sont invités à venir à l'école à chaque fin de journée de façon à regarder les cahiers avec leur enfant et les travaux créatifs réalisés. Une exposition sur le projet global et annuel de toute l'école est organisée au moins une fois par an.

Chaque enfant passe une évaluation en 1^{ère} langue et Mathématiques la 3^{ème} semaine de septembre. Les élèves de CE1 et CM2 effectuent les évaluations annuelles de l'Education Nationale et tous passent des évaluations continues reflétant leur niveau et leurs progrès, tant académiques que personnels.

Les parents reçoivent un bulletin détaillé par trimestre et sont conviés à rencontrer les enseignants principaux de leur enfant à cette occasion.

TRAVAIL A LA MAISON

De façon générale, très peu de devoirs sont donnés le soir aux enfants de moins de 8 ans (CE2). En effet, dans des groupes-classes à petits effectifs, l'attention des enfants est sollicitée de façon permanente toute la journée, en deux langues (parfois trois), ce qui requiert un effort et une concentration considérables. Comme les adultes, pour éviter la saturation et favoriser la mémorisation, les élèves ont besoin de se détendre avec leur famille après la classe.

Les enfants de moins de 8 ans sont encouragés à emprunter fréquemment des livres de lecture. Cette lecture – qui pourra être partagée avec leurs parents – leur permettra de renforcer leurs compétences en compréhension et contribuera à développer l'indispensable goût du "lire". Cependant, les parents qui souhaitent que des devoirs soient donnés, peuvent s'adresser au responsable du Primaire pour en organiser la mise en place.

Pour les élèves au dessus de 8 ans, des devoirs sont donnés régulièrement, en préparation à une bonne intégration au Collège.

CONSEIL D'ECOLE

Pour développer le sens de responsabilité et d'initiative des élèves, un Conseil d'école (School Council) est réuni quatre fois par semaine pendant 15 minutes, où tous les élèves participent activement à l'organisation de la vie quotidienne de l'école. L'objectif du Conseil est de décider en commun et de faire appliquer des règles de vie commune et de comportement par tous les élèves, et de développer un sentiment d'appartenance, de respect et de fierté. Ce Conseil est organisé et géré par les élèves, qui y occupent des postes de responsabilité (tels que Président, Secrétaire et Surveillant) à tour de rôle mensuel. C'est un moyen très efficace de se familiariser avec les outils de l'interaction sociale et d'encourager le respect du point de vue des autres. C'est aussi un espace de liberté où chacun peut exprimer des désirs, affirmer ses goûts, présenter un exposé de son choix.

DEVENIR BILINGUE **Première ou Seconde langue**

Il est demandé aux parents de choisir une Première Langue - le Français ou l'Anglais - pour leur enfant à l'inscription de celui-ci. Cela signifie qu'il apprendra dans un premier temps à lire et écrire dans cette langue. C'est habituellement déjà la langue de communication de l'enfant.

Un cycle très important commence de la Grande Section (Year1) au CE1 (Year 3). Ce sont les groupes Rouge, Arc-en-ciel et Jaune à BIS. Ces trois années scolaires impliquent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans la 1^{ère} Langue.

Jusqu'à l'âge de 7 ans, la lecture et l'écriture ne se feront que dans la 1^{ère} langue. La 2^{ème} Langue sera abordée alors oralement exclusivement, à travers des jeux, des activités audio-visuelles, des jeux de rôle, des chansons, des histoires...

Ce n'est qu'une fois ces compétences acquises en 1^{ère} Langue qu'elles seront abordées dans la 2^{ème}.

Nous avons choisi depuis toujours de travailler ainsi car cela évite aux enfants de multiples confusions dans la maîtrise de la langue.

Toutefois, nous conseillons aux parents bilingues de travailler dans ce sens avec nous et de ne pas apprendre à lire ou à écrire à leur enfant dans sa 2^{ème} langue à la maison.

Combien de temps faut-il à un enfant pour devenir bilingue ?

Cela dépend évidemment de chaque enfant, mais l'expérience nous a montré que la plupart des enfants a besoin d'au minimum deux ans avant de communiquer avec une certaine autonomie dans sa 2^{ème} langue.

Les enfants dont la langue maternelle n'est ni le Français ni l'Anglais

Il est primordial que ces enfants continuent à progresser dans leur langue maternelle au sein de leur famille ; c'est un support précieux pour l'apprentissage d'une 2^{ème} et d'une 3^{ème} langue. Les non-francophones et non-anglophones auront peut-être besoin d'une aide supplémentaire pour les leçons de langue. Ce sera à discuter avec leurs parents.

L'ECRITURE

Pour les enfants qui débutent l'écrit, nous utilisons une méthode d'écriture dont la calligraphie a été étudiée par des spécialistes travaillant particulièrement sur les difficultés graphiques des enfants.

Nous avons adopté ce style d'écriture qui inclut une bonne posture, une bonne coordination main/doigts avant de commencer à utiliser le stylo.

Les enfants arrivant à l'école en sachant déjà écrire sont autorisés à utiliser leur méthode, même si beaucoup d'entre eux aiment finalement essayer la nôtre.

LA METHODE ACTIVE

Les enfants apprennent de façon différente : certains sont visuels, d'autres auditifs, d'autres ont besoin de toucher et de manipuler du matériel, d'autres doivent dessiner et écrire pour améliorer leur compréhension, et enfin, certains ont besoin d'une combinaison de ces différentes méthodes. C'est pour cette raison que nos méthodes d'apprentissage sont multi-sensorielles.

Les enfants sont encouragés à :

- Travailler activement et de façon autonome
- Travailler individuellement, avec des partenaires et en groupes
- S'exprimer et discuter de leurs idées et établir des conclusions construites et cohérentes.

L'INITIATION A L'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE

Maîtrise des fonctions de base, prise de conscience des enjeux citoyens de l'usage d'Internet, création de documents numériques, utilisation de Tableau Numérique Interactif (TNI) (avec programmes éducatifs, jeux...) : les compétences des élèves seront validées en fin de Cycle 3 par l'obtention du Brevet Informatique et Internet (B2i).

WEDNESDAY CLUB

Le mercredi matin représente une demi-journée obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans. C'est une matinée très active autour du projet annuel de l'école, utilisant des activités de créativité, dans des ateliers de langue orale et écrite (telles que le théâtre, bibliothèque, TIC/informatique, cinéma). Ces activités sont également ouvertes à des élèves français et anglophones, extérieurs à B.I.S. Les deux groupes d'élèves partagent un moment de jeux collectifs pendant la matinée.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

INSCRIPTIONS

Elles ont lieu dans la limite des places disponibles. Une rencontre préliminaire avec les enfants et leurs parents est indispensable, et l'école se réserve le droit de refuser une inscription si elle juge que l'enfant ne tirera pas profit de l'enseignement qu'elle dispense.

L'école propose dans tous les cas qu'un élève effectue une période d'essai de quelques jours, avant la date d'entrée officielle de l'enfant, de façon à mieux évaluer son niveau et déterminer son placement dans le meilleur groupe de travail.

Les parents doivent signer un contrat qui est renouvelé chaque année scolaire.

Toute nouvelle inscription sera définitivement prise en compte après acquittement à la date requise du premier paiement des frais de scolarité.

POURSUIITE DE LA SCOLARITE

Une des missions principales de l'école étant de permettre la poursuite de la scolarité des élèves, français et étrangers, à n'importe quelle étape de celle-ci, tout est mis en œuvre pour faciliter la transition et le passage dans un autre établissement.

Les programmes officiels étant respectés à l'intérieur de chaque cycle, et l'école établissant des rapports scolaires détaillés, un élève peut s'inscrire facilement dans un autre établissement scolaire, public ou privé, en France ou à l'étranger. B.I.S étant une école sous contrat avec l'Education Nationale, le passage en Sixième en collège public ou privé s'effectue sur simple avis de la Directrice (et en fonction des places disponibles).

A Bordeaux, il existe maintenant des sections "internationales/américaines" dans des établissements publics et privés (collèges et lycées) qui permettent la poursuite du travail en Anglais à un haut niveau.

DEPART ANTICIPE

Pour tout départ anticipé de l'école, un préavis d'un trimestre entier est requis (voir détails dans le "Contrat" signé avant toute inscription). Cette période indispensable permet notamment la préparation du passage satisfaisant dans tout autre système scolaire, français ou étranger.

FRAIS DE DOSSIER / PARTICIPATION AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DE L'ECOLE

Cette participation, obligatoire, tient lieu d'inscription. Elle permet la constitution d'un capital affecté prioritairement à l'amélioration des bâtiments de l'école ainsi qu'à son expansion dans des locaux plus spacieux. Cette participation est à régler à l'inscription et n'est pas remboursable.



BORDEAUX INTERNATIONAL SCHOOL

FRAIS DE DOSSIER (doit accompagner la fiche d'inscription)
(paiement unique, non-remboursable)

1er enfant	500 €
2ème enfant	400 €
3ème enfant	300 €
4ème enfant	Gratuit

FRAIS ANNUELS 2011 – 2012

	Maternelle 4 Matinées (21/2 - 3 ans)	Maternelle Journées (4 - 5 ans)	Primaire (- 9ans)	Primaire (9 ans +)	Lower Middle School (10 - 11 ans)	Upper Middle School / IGCSE (11 - 16 ans)	A Level (apd 16 ans)
Frais de scolarité	2 780	5 270	5 590	5 870	9 360	12 770	15 500
Repas	(pas de repas)	549	549	990	inclus	inclus	inclus
Matériel	262	535	535	535	inclus	inclus	inclus
TOTAL	3 042	6 354	6 674	7 395	9 360	12 770	15 500

Caution-préavis * (remboursable)	900 €	1700 €	1850 €	1950 €	3100 €	4200 €	5000 €
--	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

CAUTION-PREAVIS * (par enfant)

Tout départ de l'école doit être notifié un trimestre à l'avance (détails dans contrat).

La caution-préavis d'un montant égal à un tiers des frais de scolarité est un paiement unique et **doit être réglé à l'avance ou au 1er juin avec le paiement des frais de scolarité.**

L'école se réserve le droit de déduire de la caution les frais des sorties culturelles éventuelles (max 60 €/ an).

La caution-préavis est remboursée après solde de tout compte en juillet et suivant le départ de l'élève.

INSCRIPTION EN COURS D'ANNEE

Quelle que soit la date d'entrée au cours d'un trimestre, les frais de scolarité sont dus pour le trimestre entier.

INTERNAT (hébergement en famille-hôtesse Française)

Internat en semaine (Lundi – Vendredi, vacances scolaires non comprises)	5540 €
Internat temps complet (weekends inclus, vacances scolaires non comprises)	8220 €
Frais d'organisation Famille d'Accueil (pour tout changement en cours d'année)	180 €

DIVERS

Cours de soutien linguistique - Maternelle & Primaire **	800 €
Cours de soutien linguistique - Middle School & Secondaire **	1000 €

NB : Dans le cas d'exclusion définitive d'un élève prononcée par le Conseil de Discipline, les frais liés à la scolarité ne seront pas remboursés

REDUCTIONS, MODALITES & CONDITIONS DE PAIEMENT

REDUCTIONS (sur frais de scolarité - ne s'applique pas aux paiements des sociétés / employeurs)

- a) Une année payable d'avance avant le 1er Juin (basé sur une inscription année entière) - 5 %
- b) Paiement trimestriel (basé sur une inscription année entière, aux dates requises ci-dessous) - 3 %

DATES DE PAIEMENT TRIMESTRIEL

(La réduction est accordée si les dates de paiements sont respectées et est appliquée au dernier paiement)

- 1^{er} Juin pour le 1^{er} Trimestre
- 1^{er} Septembre pour le 2^{ème} Trimestre
- 1^{er} Janvier pour le 3^{ème} Trimestre

PAIEMENT MENSUEL

Les paiements mensuels commencent le 1er juin et se terminent le 1er mars de chaque année scolaire, soit un total de 10 mois (ne s'applique pas à la caution-préavis).

RETARD DE PAIEMENT

En cas de retard de paiement, un supplément de 15% sera facturé. L'école se réserve le droit de demander le versement de la totalité des frais annuels en avance.

FRAIS BANCAIRES

Tous les frais bancaires sont à la charge du parent/tuteur (chèques, virements, devises, etc).

CONTRAT : Les parents doivent signer un contrat qui est renouvelé chaque année.

MATERIEL

- Sont compris : les cahiers ; utilisation de livres scolaires et de matériel spécialisé en classe ; accès aux ordinateurs, logiciels, Internet et au réseau de l'école ; la plupart des visites et sorties en temps scolaire
- Sont exclus : fournitures personnelles ; examens externes ; leçons de musique privées ; assurance personnelle ; sorties en dehors du temps scolaire ; cours de soutien linguistique en Français ou Anglais.

FRAIS DE DOSSIER

Payables à l'inscription et accompagnés du formulaire d'inscription. Non remboursable.

COURS DE SOUTIEN LINGUISTIQUE **

Des cours de langue supplémentaires (pour les élèves dont le Français ou l'Anglais n'est pas la langue première/maternelle) peuvent être organisés, si nécessaire, après évaluation et accord mutuel.

Les parents doivent signer un contrat qui est renouvelé chaque année scolaire.

Toute nouvelle inscription sera définitivement prise en compte après acquittement à la date requise du premier paiement des frais de scolarité.